

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



18052961

14 MARS 2018

Division Namur

Greffe

N° d'entreprise : **0426 454-065**

Dénomination

(en entier) : **ENTREPRISES DE TOITURES VICTOR ALEXANDRE**

(en abrégé) :

Forme juridique : **Société Anonyme**

Adresse complète du siège : **Rue Morimont, 32 Bte A à 5330 ASSESSE**

Objet de l'acte : Changement de siège social, Nomination d'un administrateur et Démission d'un administrateur

L'an 2018, le 07 mars.

Les associés de la SA Entreprise de Toitures V. Alexandre se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire au siège de la société, Rue Morimont, 32, Boite A à 5330 ASSESSE,

Sont présent :

- Monsieur Victor Alexandre
- Monsieur Gérald Alexandre
- Monsieur Sébastien Alexandre

Monsieur Victor Alexandre préside l'Assemblée.

Après avoir constaté que tous les actionnaires possédant toutes les actions sont présents, l'Assemblée Générale Extraordinaire est déclarée régulièrement constituée.

Le Président rappelle que la présente Assemblée Générale a été convoquée avec l'ordre du jour suivant :

- 1) Transfert du siège social
- 2) Démission de Monsieur Gérald Alexandre
- 3) Nomination de Monsieur Sébastien Alexandre comme Administrateur

Après l'échange de diverses observations, le Président met successivement au vote les résolutions suivantes :

Première résolution :

L'Assemblée Générale Extraordinaire décide de transférer le siège social de la SA ENTREPRISES DE TOITURES VICTOR ALEXANDRE à l'adresse : 2, rue de Bugrânes à 5100 NANINNE, à partir du 07 mars 2018.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution :

L'assemblée générale extraordinaire accepte la démission de Monsieur Gérald ALEXANDRE en tant qu'administrateur de la société en date du 07 mars 2018.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).

Troisième résolution :

L'assemblée générale extraordinaire nomme Monsieur Sébastien ALEXANDRE (NN 72.12.07-007-21) domicilié au 47, rue Morimont à 5330 Sart-Bernard, en tant qu'administrateur de la société en date du 07 mars 2018.

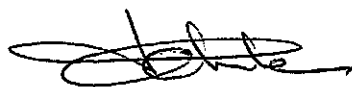
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les actionnaires présents, et mandataires, après lecture.

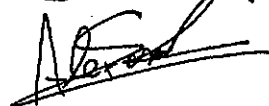
Le Président,

et Administrateur délégué



Les Administrateurs,

Administrateur
Sébastien Alexandre



Ancien Administrateur
Gérard Alexandre

